



NON à la fermeture de la PMI par le conseil départemental : les habitants mobilisés !

Magny-les-Hameaux, le vendredi 5 février 2016

Madame, Monsieur,

Le Conseil départemental poursuit son plan de suppression des centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI) dans les Yvelines.

Par courrier daté du 11 janvier dernier, et suite à mon interpellation, j'ai reçu information de leur part de la fermeture de la PMI située au cœur du Quartier du Buisson.

Dans ce courrier, aucune justification cohérente et précise n'est indiquée d'autant que la municipalité a signé, le 6 octobre dernier, avec le Conseil départemental le Contrat de Ville intercommunal 2014/2020 qui stipule « maintenir le nombre d'emplois publics au niveau de 2014 », notamment pour la PMI.

Dans ce courrier, aucun échéancier n'est transmis concernant la fermeture du service de la PMI et la méthodologie envisagée auprès des familles Magnycoises et de la Ville pour les en informer.

Or, il apparaît que l'équipement fermerait mi-février sans que je n'aie reçu de la part du Conseil départemental la moindre information officielle !

En plus de ne pas respecter ses engagements, le Conseil départemental agit derrière le dos des habitants et des élus de Magny-les-Hameaux.

C'est un scandale sur le fond et sur la forme !

Sur le fond, le Conseil départemental a décidé de la fermeture de la PMI de Magny-les-Hameaux alors même qu'il a expliqué que « la PMI du Quartier du Buisson a bénéficié en 2014 de 55 consultations de protection infantile, pour 416 enfants dont 136 vus au moins une fois, et 80 permanences de puéricultrices ont bénéficié à 118 enfants dont 37 bébés vus au moins une fois ».

Sur la forme, sans aucune information officielle à ce jour, le Conseil départemental fait le choix unilatéral d'un déménagement précipité, sans aucune considération des enfants et des familles régulièrement accueillis.

Curieuse vision du travail de proximité qui a été mis en place depuis des années par les équipes de la PMI sur le terrain...

J'ai demandé un rendez-vous, en urgence, avec Pierre Bédier, Président du Conseil départemental, en présence des Conseillers départementaux du canton de Maurepas.

En vain, à ce jour.

La suppression de cet équipement essentiel pénalisera l'ensemble des familles Magnycoises, et tout particulièrement les plus fragiles d'entre elles. L'action sociale est pourtant la première compétence du département.

Ensemble, demandons au Conseil départemental :

- de renoncer à la fermeture de la PMI de Magny-les-Hameaux,
- d'étudier avec la commune toutes solutions possibles pour maintenir ce service à Magny-les-Hameaux.

Mobilisons-nous pour un service public de proximité ! Nous comptons sur votre soutien.

Rassemblement mardi 9 février 2016, à partir de 13h30

Devant la PMI

Centre social Albert Schweitzer • Place du 19 mars 1962

Et continuez à signer la pétition via le site Internet de la Ville (www.magny-les-hameaux.fr) ou sur change.org (recherchez « PMI Magny-les-Hameaux ») !

Bertrand Houillon
Maire de Magny-les-Hameaux